

Tiques et Maladie de Lyme : Comment se protéger ?

Qu'est-ce que c'est ?

La maladie de Lyme est due à une bactérie (*Borrelia*). Elle est transmise à l'homme par morsure de tiques infectées contractées le plus souvent en forêt ou en lisière de forêt lors des loisirs ou d'une activité professionnelle.

Cette maladie est rencontrée sur tout le territoire. Elle touche indifféremment adultes et enfants, particulièrement du début du printemps à la fin de l'automne.

De nombreuses espèces animales (cervidés, bétail, petits rongeurs, chiens) peuvent rester porteuses de *Borrelia* sans manifestation.



Les manifestations de la maladie

1. La lésion très évocatrice de la maladie de Lyme est appelée "érythème migrant", mais elle est inconstamment observée. Il s'agit d'une éruption rouge, inflammatoire, débutant 2 à 30 jours après la morsure, centrée au point de morsure. Elle s'étend ensuite et peut s'associer à de la fièvre puis disparaître spontanément en quelques semaines.

2. En l'absence de traitement, l'érythème migrant passant inaperçu ou ne survenant pas, il peut apparaître alors quelques semaines à quelques mois plus tard une phase secondaire de la maladie caractérisée par plusieurs manifestations isolées ou associées : manifestations articulaires, cutanées, cardiaques, neurologiques, générales (fatigue chronique).

3. Des mois à des années après l'infection peuvent apparaître des manifestations tertiaires, de type articulaire, cutané, neurologique, musculaire ou cardiaque.

Ne paniquez pas

- Une morsure de tique ne transmet pas forcément la maladie surtout si la tique est enlevée rapidement.
- L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée précocement et traitée avec un antibiotique adapté. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic.

Prévention

Se protéger lors des promenades ou du travail en forêt

- Rester sur les sentiers.
- Porter en forêt des vêtements couvrants, des chaussures montantes, un chapeau.
- S'enduire les parties non couvertes d'un produit répulsif vendu en pharmacie.

Rechercher les tiques

- Au retour, par exemple au cours de la douche, examiner soigneusement la peau (y compris le cuir chevelu) pour localiser les tiques en recherchant des points noirs parfois microscopiques.

En cas de morsure, retirer la tique immédiatement

- Enlever la tique en évitant de casser le rostre à l'aide d'une pince ou simplement avec les ongles puis bien se laver les mains.
- Désinfecter la plaie à l'alcool.
- Noter la date de morsure et la date de promenade (détermination du temps de contact).

Surveiller l'apparition d'une rougeur

- Consulter un médecin généraliste si les signes (rougeur qui s'étend au point de morsure) apparaissent après quelques jours. Il est inutile de traiter systématiquement par antibiotique toute personne mordue par une tique (à l'exception des femmes enceintes).

Contact :

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales : 05 62 51 79 79

Direction départementale des services vétérinaires : 05 62 44 56 00

Service de médecine du travail de la MSA : 05 62 34 39 95

Ne pas jeter sur la voie publique